

Avant-propos

Autor(en): **Cevey, Jean-Jacques**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Office national suisse du tourisme**

Band (Jahr): **45 (1985)**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Avant-propos

Malgré la surface très modeste de son territoire, la Suisse est classée au huitième rang des pays de ce monde en ce qui concerne les recettes provenant du tourisme international. Elle est précédée par les Etats-Unis, l'Italie, la France, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Autriche et l'Allemagne fédérale, tous Etats plus grands et plus peuplés qu'elle. Cette constatation, réjouissante aux yeux des responsables de l'Office national suisse du tourisme heureux de contribuer au succès de cette branche de notre économie, appelle quelques commentaires propres à préciser une fois de plus le sens de la mission qui nous est dévolue par la volonté des autorités de la Confédération.

Cette mission est d'intérêt national. Tout d'abord parce qu'elle participe du souci permanent du bien-être matériel de notre population, en fonction du rôle de premier plan joué par le tourisme dans la compensation du déficit chronique de notre balance commerciale et dans le maintien d'une activité économique suffisante en des régions vouées sinon au marasme bientôt générateur de pauvreté et de désertion. Ensuite, parce qu'elle s'inscrit dans l'ensemble des efforts destinés à présenter au monde une image positive de notre pays et de son peuple. Enfin, parce que l'apport touristique a rendu possible et permettra sans doute encore en maintes villes et stations un remarquable essor d'activités culturelles et artistiques – festivals, expositions, séminaires, rencontres en tous genres – dont le seul soutien indigène n'aurait pu ou ne pourrait assurer l'existence et le rayonnement.

Ainsi, cette mission mérite compréhension et appui de la part des pouvoirs publics et des milieux économiques intéressés au premier chef, d'une part, à la stimulation de contrées marquées par des difficultés dans certains secteurs d'activités et,

d'autre part, au renforcement de la vitalité d'autres régions heureusement épargnées jusqu'ici par de tels déboires. Je m'empresse de souligner que nous savons pouvoir compter sur le soutien du Département fédéral de l'économie publique, dans notre action quotidienne comme dans la recherche de solutions durables aux problèmes financiers qui sont malheureusement le lot d'institutions comme la nôtre. Par ailleurs, les démarches que nous avons tentées pour obtenir l'appui d'autorités cantonales ou communales ou d'entreprises privées à l'une ou l'autre de nos récentes initiatives nous ont montré que le rôle de l'ONST était toujours mieux compris.

Pourtant, au-delà de ces remarques teintées d'optimisme, je dois avouer quelque inquiétude quant l'avenir du tourisme en ce pays, en songeant à diverses réactions négatives déjà enregistrées dans un passé récent mais dont il faut bien reparler, car elles apparaissent d'une brûlante actualité.

Ainsi, d'évidents excès en matière de développement immobilier et d'aménagements touristico-sportifs contribuent fortement à entretenir à l'égard du tourisme l'animosité de mouvements écologiques, souvent inspirés par des esprits portés au manichéisme et à l'intolérance et peux soucieux de l'aspect économique des projets, pour n'en voir que les inconvénients dans l'unique domaine de leurs préoccupations.

D'autre part, les récentes menaces sur l'emploi et surtout la vague difficilement contenue de réfugiés de toutes conditions confèrent une dimension inquiétante aux réactions protectionnistes, nationalistes, voire franchement xénophobes notées dans une partie de notre peuple. Le débat relatif à la présence étrangère en Suisse a pris dès lors une tournure détestable, qui empêche une analyse

sereine du problème de la main-d'œuvre et les solutions raisonnables dont ont notamment besoin l'hôtellerie et la restauration.

Ces réactions xénophobes, en pleine confusion des esprits, peuvent même s'exercer à l'égard des touristes, si nous ne soulignons pas inlassablement l'activité que ceux-ci engendrent dans notre économie et si nous ne rappelons pas la vocation traditionnelle de la Suisse en ce domaine.

Dans cet esprit, je considère de notre devoir d'ajouter à notre souci permanent de faire connaître notre pays à l'étranger un effort soutenu pour

expliquer toujours mieux à nos concitoyens ce qu'est l'ONST et comment il assume sa tâche au service de l'une des branches les plus importantes de notre économie, en collaboration avec les offices régionaux, cantonaux ou locaux et avec les autres organismes et groupements professionnels intéressés.

Nous devons y veiller, sachant compter sur le dévouement et l'efficacité du personnel de l'Office national suisse du tourisme placé sous l'autorité souriante du directeur Walter Leu.

Jean-Jacques Cevey, Président ONST

